

## LES RENTES DES TRAVAILLEURS...

Chaque jour, la classe ouvrière apporte son contingent de tués ou de blessés à l'avidité capitaliste. Ces temps derniers ont été fertiles; nous relèverons dans la presse quotidienne quelques accidents de ce genre.

Au Creusot, lundi 16 décembre, le nommé Jacqueçon, ouvrier aide-lamineur au *mill* 3 de la grande forge, recevait un coup de crochet sur la tête, qui l'étendait raide sur les plaques. Il fut transporté aussitôt au prétendu Hôtel-Dieu. Les médecins chargés du service ne trouvèrent, paraît-il, rien de mieux que de faire conduire directement le corps du malheureux infortuné à la morgue, alors qu'il ne rendait le dernier soupir que vers 11 heures du soir, c'est-à-dire plus de quatre heures après.

Pendant cet intervalle, la direction des usines, qui était informée du fait, s'empressait de téléphoner à l'Hôtel-Dieu pour qu'on l'enlevât de dessus les dalles glacées et qu'on le déposât sur un lit.

La vie du travailleur ne vaut pas cher, c'est entendu; mais, n'est-ce pas un comble cet envoi direct à la morgue, sans même examiner l'ouvrier blessé?

Quand nous disons que les trois quarts des accidents sont le fait de la rapacité patronale, nous n'exagérons rien; témoin à Montceau-les-Mines, où, samedi dernier, 16 courant, le jeune Gonachon, âgé de seize ans, a été tué au puits Sainte-Marie. C'est encore une victime du «*boni*»: ce jeune homme conduisait un convoi dans un passage où les bois sont en très mauvais état; au lieu de remplacer ces bois, comme l'on doit faire quand l'on a souci de la vie des ouvriers, le maître mineur avait fait mettre ce que dans la mine on nomme une chandelle, c'est-à-dire un support en bois placé sans entaille afin de soulager les autres bois en supportant une partie de la charge, mais le passage étant étroit dans cet endroit, le pauvre petit a été pris entre un chariot et cette chandelle, il a poussé un cri, puis un râle, et ce fut tout.

Moins l'on emploie de bois, plus le maître mineur a de boni, et les ouvriers occupés aux réparations, il faut les payer; si ce n'était ces deux raisons, les réparations auraient été faites, et le pauvre enfant serait encore de ce monde.

Quels commentaires ajouter à des faits aussi probants?

A Lens, accident de même nature; manque de boisage par économie aussi, pour procurer de fortes rentes aux actionnaires et du «*boni*» aux ingénieurs.

L'ouvrier Edmond Sévin était occupé à couper un mur dans la veine *Amée* de la fosse n° 5 des mines de Lens, lorsque tout à coup un énorme bloc de pierre se détacha de la voûte et vint écraser le malheureux ouvrier.

Sévin a eu l'épine dorsale brisée en plusieurs endroits et la tête écrasée. La mort a été instantanée.

A Nîmes, le 17 courant, vers cinq heures, le nommé Ernest Reverger, mécanicien à l'usine de Tamaris, Compagnie de Rochebelle, a été pris dans un engrenage et a eu les deux pieds coupés. La mort a été immédiate.

Reverger laisse une veuve et un fils de dix-huit ans.

Les causes? toujours les mêmes: le manque, devant les engrenages, comme il devrait, de «*garde-fous*», mais cela coûte, et la vie d'un ouvrier coûte si peu. Quant à la veuve et à l'orphelin, ils peuvent aller plus loin subir le même sort si le cœur leur en dit.

A Paris, le 18, un homme d'équipe, Claude Voilos, âgé de quarante ans, demeurant: 2, passage Brunoy, a eu les jambes coupées par une locomotive en manœuvre. Le malheureux a été transporté mourant à l'hôpital Saint-Antoine.

Le surmenage que les richissimes Compagnies imposent à leur personnel est ici encore la cause première.

Nous n'en finirions jamais s'il nous fallait enregistrer au jour le jour tous les accidents du travail dont la cause primordiale est, comme nous le dirons au commencement, l'avidité capitaliste.

**Paul DELESALLE.**

-----